

L'édito



Deux importants projets viennent de se terminer : tout d'abord **la réhabilitation de la cantine scolaire** qui sera inaugurée le samedi 9 mars prochain à 11 h avec une visite des locaux à partir de 10 h. Les enfants ont pu réintégrer ce nouvel espace de restauration en fin d'année dernière avec semble-t-il beaucoup d'enthousiasme. La préparation des repas par le personnel de la cantine a repris dès ce début d'année.

Le deuxième dossier est **la validation du PLU** par le Conseil Municipal en ce début de février après que celui-ci est été soumis à enquête publique et approuvé par les différents organismes associés.

2019 commence et ce sont déjà plusieurs chantiers qui ont été réalisés ou sont en cours.

- Rénovation de la salle polyvalente : peintures intérieures, installation d'une sonorisation et d'un vidéoprojecteur (travaux en partie réalisés par les employés municipaux)
 - Création de 2 voies douces : liaison impasse Jules Ferry / école et pont de pierre / voie ferrée
 - Travaux d'aménagement de la zone artisanale (chantier mené par la communauté de commune)
 - Démarrage du lotissement Grand Champ par la Mancelle d'Habitation
- Le budget voté mi-décembre prévoit également :
- la réalisation de travaux sur l'école (comme évoqué sur le précédent bulletin).
 - le remplacement de lampadaires rue Paillard DUCLERE, rue du TERTRE et Hameau du PANORAMA pour passer en éclairage LED.
 - Des travaux de réfection de trottoirs.
 - L'équipement en tableau interactif de 4 classes et de la bibliothèque de l'école.

L'ensemble de ces projets, réalisés ou en cours sont conformes à la feuille de route que nous vous avons présentée en début de mandat et montre la volonté de l'équipe municipale à respecter ces engagements.

Au lendemain des fêtes de fin d'année, je profite de cet éditto pour inviter les personnes désireuses de participer aux décorations, fleurissements de notre village, création de jardins partagés à venir échanger **le samedi 16 mars à 10h30 en mairie de Montbizot**. Et pourquoi ne pas envisager une journée citoyenne courant d'année. Toutes les idées seront bonnes à prendre.

Dans ces moments perturbés, où nombreux sont ceux qui se sentent un peu oubliés, il est important de recréer du lien et je pense que ce genre d'initiative peut y participer.

Je vous laisse maintenant feuilleter ses quelques pages et vous assure que moi-même et toute l'équipe municipale restons à votre écoute.

Alain BESNIER
Maire



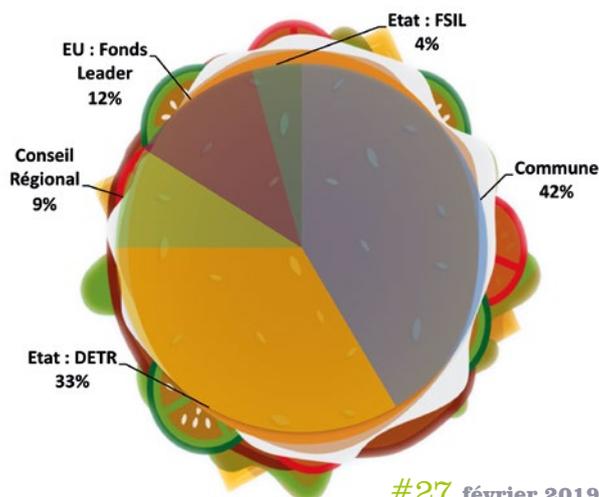
Cantine scolaire

Et voilà, enfants et personnels sont revenus dans « leur » cantine. Nous avons recueilli les impressions des personnes qui y travaillent. Contentes d'avoir fait le choix de couleurs chatoyantes, elles évoluent dans un cadre agréable. Grâce à l'isolation, le bâtiment est moins bruyant, donc plus confortable. Les équipements rendent les différentes salles de travail plus fonctionnelles. Mais la cantine est grande. Au début «on» s'est perdu.



Financement de la réhabilitation de la cantine

Le budget de l'investissement s'est élevé à **714 270 €**. Celui-ci a été couvert pour moitié par des subventions : **200 000 €** de Dotation d'équipement des Territoires Ruraux, **53 517 €** attribués par le Conseil Régional, **25 770 €** provenant du Fonds de Soutien à l'Investissement public Local (FSIL) et **70 000 €** de fonds européens, grâce au programme Leader du Pays du Mans. Ces aides, conséquentes, nous ont permis de concrétiser notre projet dans les meilleures conditions possibles.



Travaux 2019

Des voies douces ont été réalisées en début de cette année 2019 : une en bordure de la RD 47 entre le Pont de Pierre et la ligne SNCF, une seconde dans le prolongement de la rue Jules-Ferry pour accéder à l'école et une troisième pour que les élèves puissent rejoindre la cantine plus facilement.
Coût estimé 10 000 euros TTC



Des travaux d'entretien des voiries sont prévus :

Réfection de trottoirs rue Paillard Ducléré

- Curage de fossés sur diverses voies communales
- Reprise du plateau au niveau du cimetière
- Reprofilage aux enrobés à chaud (voie communale du Bois Oger) ainsi que 5 t de PATA (Point À Temps Automatique) pour la reprise de fissures sur les voiries.

Coût estimé 25 000 euros TTC.

Les peintures de **la salle polyvalente** ont été refaites par la société Hernandez début janvier.

Un système vidéo et de sonorisation a été installé. Ces derniers travaux ont

été réalisés en un temps record par les services techniques. Merci à eux !

Coût estimé 9 000 euros TTC.

Les activités pourront reprendre début février dans cette salle.



Les premiers coups de pelleteuse pour **le lotissement grand champ** en bordure de la rue de la Poste devraient commencer courant Janvier.

Eugène BESNARD

La Zone d'Activités

Les travaux sur la Zone d'Activités de Montbizot ont débuté en fin d'année dernière pour une fin prévue en mars prochain (voir photo et plan d'illustrations).

Le montant total de l'opération est de 590 972 €HT.

La première phase des travaux consiste en l'extension de la zone d'activités actuelle sur trois hectares, à proximité de la déchetterie intercommunale.

volet paysage, ainsi que SODEREF DEVELOPPEMENT qui assure le suivi de chantier et la partie VRD.

Les entreprises alloties sont EIFFAGE pour le lot terrassement, voirie et assainissement, ERS MAINE pour les réseaux divers, JULIEN LEGAULT pour le paysage.

Entreprises, vous êtes intéressées pour une installation ?

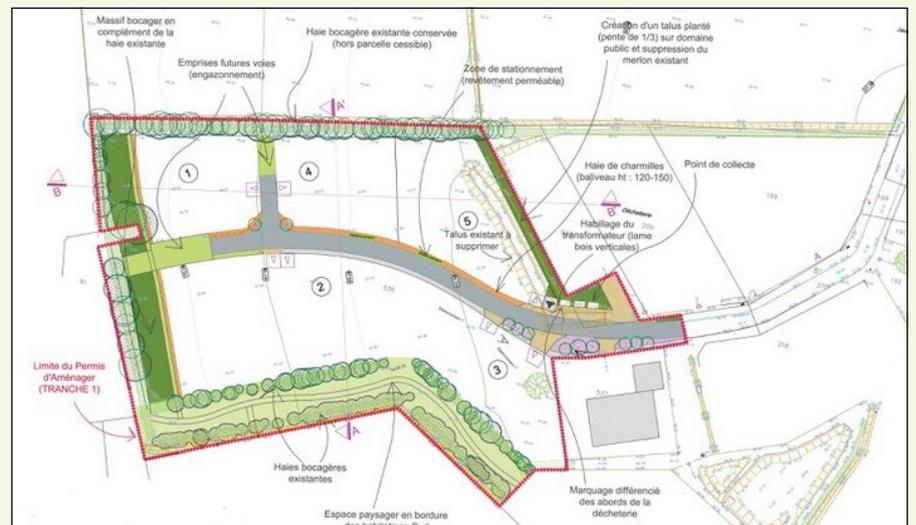
Pour plus d'infos, contactez Nicolas Maudet au 02 43 27 37 20.



Cinq lots allant de 1 000 à 4 000 m² vont sortir de terre. Un lot sera par ailleurs découpable sur demande. La deuxième phase consiste à requalifier la zone avec une refonte des réseaux existants et un travail sur les trottoirs et la voirie.

L'ensemble de l'équipe de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est le cabinet d'architecture ARCHITOUR & PIECES MONTEES basé au Mans accompagne la communauté de communes dans ces travaux.

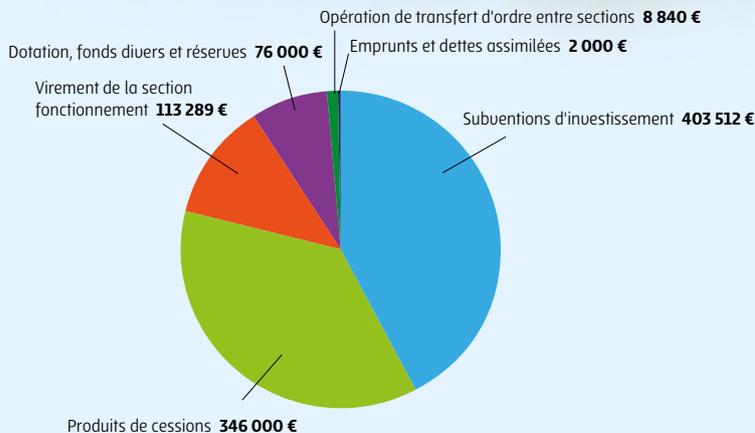
L'équipe est également composée du cabinet PAUL ARENE pour le



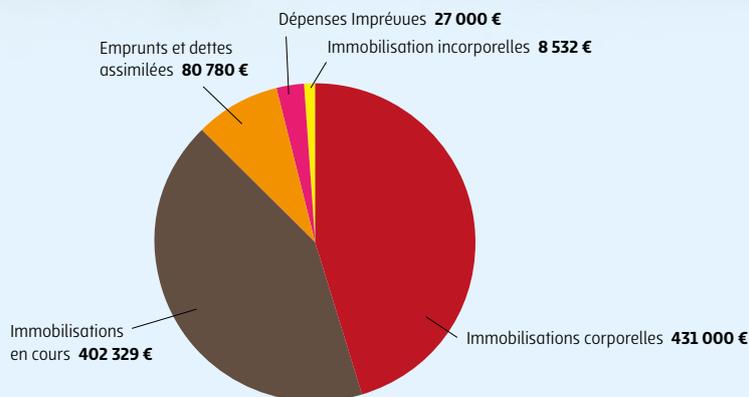
Budget

INVESTISSEMENT : 949 641 €

RECETTES

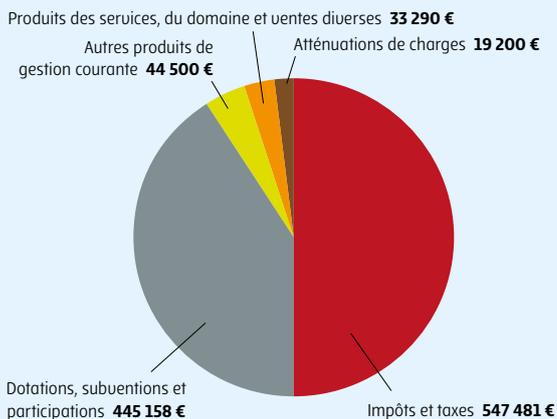


DÉPENSES

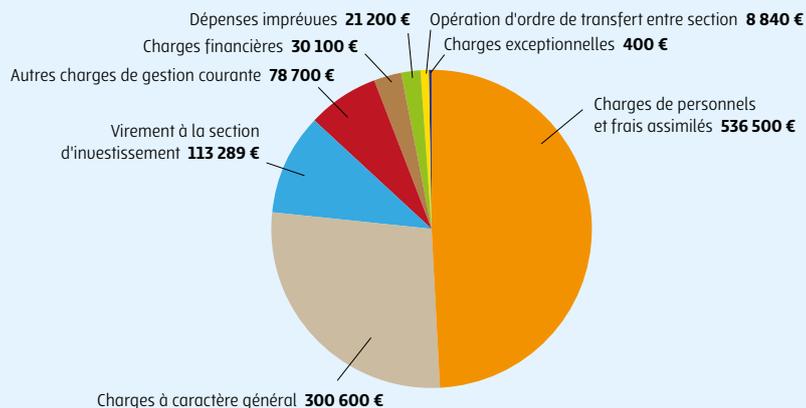


FONCTIONNEMENT : 1 089 629 €

RECETTES



DÉPENSES

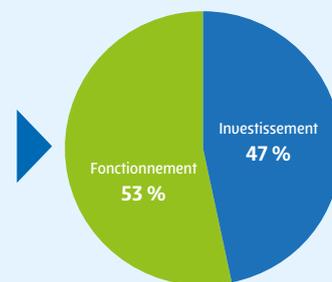


Dans ce budget primitif 2019 est inclu l'ensemble des dépenses tant en section de fonctionnement que d'investissement. Ces propositions de dépenses ont été discutées lors des commissions de débat d'orientation (entre septembre et novembre 2018) puis elles ont été validées lors de l'élaboration du budget (novembre 2018) et voté lors de la présentation du budget primitif au Conseil Municipal le 18 décembre 2018.

Des exemples de ces principales dépenses au profit du développement de notre commune vous sont présentées ci-contre.

Laurent Cauret
Adjoint aux finances

Répartition INVESTISSEMENT / FONCTIONNEMENT



Proposition de Dépenses : Investissement 2019

Acquisition de terrains	30 000 €
Rénovation école	262 500 €
Viabilisation de terrains	45 000 €
Eclairage LED	40 000 €
Abris Bus	5 000 €
Achat voiture pour services techniques	5 000 €
Projet Ecole Numérique	12 000 €
Rétroprojecteurs et écran Salle Polyvalente	2 000 €
Equipements de loisirs - MCS	15 000 €
Equipements Base de loisirs	10 000 €
Extension Cantine - RESTES A REALISER	111 795 €
Achat logement - Grand Champ	100 000 €
Autres	185 034 €
Voie douce Ecole	5 500 €
TOTAL	828 829 €

Proposition de Dépenses : Fonctionnement 2019

Fourniture de petit équipement + Extincteurs	8 040 €
Fourniture de voirie et fleurissement	4 000 €
Achat livres école	2 500 €
Fournitures scolaires	7 860 €
Entretien Cimetière et terrains	10 000 €
Travaux de voirie 2019 & Passerelle	36 000 €
Entretien Collecteurs & Fossés	10 000 €
Etudes local associatif et chemin de l'Orne Saonoise	10 000 €
Bornage, Urbanisation, ATESART, RGPD	15 700 €
Entretien Bâtiments	16 000 €
TOTAL	120 100 €

Association Parents d'Élèves

Succès du Marché de Noël à Montbizot

Le dimanche 2 décembre, en avant-première de toute la série des festivités de fin d'année, l'association des Parents d'élèves Louis Rouzay, organisait son traditionnel Marché de Noël à l'école de Montbizot.

La fête a eu lieu et le succès a été au rendez-vous.

Les nombreux bénévoles qui se sont largement investis dans l'événement, ont vu la récompense de leurs efforts. Comme habituellement, un grand choix



de cadeaux et décorations faits maison, par les bénévoles et les élèves ont vite trouvé leurs acheteurs.

La photo faite avec le père Noël a également séduit les enfants.

Cette année, la nouveauté concernant la vente de sapins a été un réel succès et sera reconduite l'année prochaine. Malheureusement, en raison des conditions d'intempéries, nous avons dû annuler la promenade en calèche. Merci à tous les visiteurs et à tous les acteurs de ce beau moment de convivialité.

Spectacle de Noël pour les enfants de l'école de Montbizot

Le spectacle de Noël était financé par le comité des Fêtes et l'association des parents d'élèves de l'école de Montbizot.

Il a eu lieu à la salle des fêtes de Ste-Jamme-sur-Sarthe.



Le transport a été effectué par car. Cette année, il s'agissait d'un spectacle intitulé « Fortiche et Fastoche Compagnie »

Les enfants ont apprécié ce moment de magie. Un spectacle avec de la surprise, de la danse, de l'envie et de l'empathie. L'arrivée du père Noël à la fin du spectacle a conquis l'intégralité des élèves.

*Le Président de l'Association APE'M
Yohann PIERRE*

Atelier Encadrement et Cartonnage

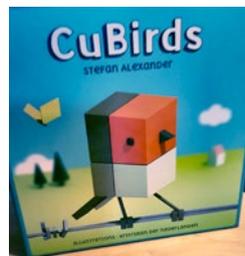
Nous nous retrouvons tous les mercredis de 20h à 22h (sauf vacances scolaires) à l'espace associatif 1, place de l'Eglise.

Nous échangeons nos impressions, nos conseils autour d'un encadrement ou d'une jolie boîte sous l'œil avisé de notre professeur Michelle Lainé.

Venez découvrir notre atelier et pourquoi pas nous rejoindre.



Ori-Game-I



L'association Ori-Game-I est une association de jeux de société.

Pour nous découvrir, rien de mieux que

de vous parler de jeux, mais avant tout, quelques dates à noter dans vos agendas.

- Le 3 février de 14h à 18h : jeux gratuits à la salle des fêtes de Joué l'Abbé.

Donc à Ori-Game-I, nous aimons jouer et aujourd'hui nous aimerions vous faire découvrir un jeu et peut-être vous donner l'envie d'y jouer.

«CuBirds» est un petit jeu de 2 à 5 joueurs, à partir de 8 ans, se jouant en 20 minutes.

Une règle de jeu simple : aider des oiseaux à retrouver le chemin de leur nid !!!

Venez rencontrez ces petits oiseaux aux formes rigolotes.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter par mail à : asso.origamei@gmail.com



Boxe Française

Nous venons de célébrer pour notre 4e année notre affiliation à la fédération française de savate qui compte actuellement 77 membres tous âges confondus.

Nous sommes toujours à la recherche d'une salle pour continuer à développer notre passion. Nous avons formé des moniteurs pour élargir nos créneaux horaires et faire face aux nombreuses demandes.

Le 2 Juin 2018, nous avons organisé le 1^{er} Interclubs permettant de rassembler les clubs des Pays de Loire (notamment Nantes et Le Mans) avec plus de 250 visiteurs.

Mr Drouet Dany

Club Cyclotouriste



Le Club cyclo de Montbizot composé en 2018 de 47 adhérents dont 14 féminines est affilié à la FFV (Fédération Française du Vélo).

Au terme d'une saison bien remplie avec de nombreuses sorties qui se sont déroulées sans incidents, l'assemblée générale a permis d'élire Yasmine DOGUET secrétaire, Bernard SERGENT trésorier et Jean-François VALLÉE président.

La période d'activité, pour la prochaine saison, s'échelonne de mi-février à fin novembre.

La 30e grande sortie annuelle se déroulera au printemps pour quelques jours à **Aubusson d'Auvergne au centre FFV des « Quatre Vents »** ; 40 participants y séjourneront pour diverses activités et notamment la montée de pentes et cols auvergnats. **Quelques cyclos**, moyennant une préparation spécifique, envisagent de participer par **équipe ou en solo aux 24 Heures vélo 2019.**

Toutes ces sorties ne peuvent se dérouler sans esprit de camaraderie, bonne humeur et solidarité.

Afin de suivre les activités du club, vous pouvez nous retrouver sur notre blog : clubcyclo-montbizot.eklablog.com

*Le président
Jean-François VALLEE*



Festival culturel « au pays du mome », pour les familles

« Au Pays du môme » est un festival culturel itinérant destiné au jeune public. La Maison Des Projets participe tous les ans à cette aventure culturelle en proposant des spectacles diversifiés à partager en famille (parents, enfants, grands-parents...).

Venez découvrir la magie de ce festival à travers du théâtre, des marionnettes, de la danse, de la musique, des histoires...

En avril 2019, deux spectacles sont organisés sur le territoire :

- **Tête à trap 2**, le dimanche 7 avril à 16h à la salle des fêtes de Ballon-Saint Mars ;

- **Un mouton dans mon pull**, le mercredi 24 avril à 16h à la salle l'Envol de La Bazoge.



Pour tous renseignements ou réservations contacter la Maison Des Projets ! (Tél. : 02 43 27 36 77)

En 2019, un nouveau projet social

Le projet social est la feuille de route co-construite de façon participative avec tous les acteurs du territoire : habitants, partenaires, bénévoles, administrateurs et salariés de la Maison Des Projets.

Cette démarche participative de territoire permet d'élaborer **des actions à mener pour les quatre années à venir.**

Contactez la Maison Des Projets pour participer à sa construction !

Association des Usagers du TER

Au cours de l'année 2018, notre Association et le Collectif des élus ont organisé des rassemblements à La Guierche, Montbizot, Teillé, La Hutte-Coulombiers, Vivoin-Beaumont.

Le but de ces rassemblements est de défendre l'avenir de la ligne Le Mans-Alençon et de faire prendre conscience aux responsables de l'urgence de la réalisation des travaux de rénovation pour que les trains puissent circuler normalement.

Notre Assemblée Générale a été une réussite avec près de 100 personnes présentes dont de nombreux élus.

L'arrêt Hôpital-Université, pour les deux lignes d'Alençon et de Laval, sera mis en service en 2023-2024, financé par la Région des Pays de la Loire, Le Mans Métropole et le Département. La fréquentation de ces deux lignes est estimée à 300 à 400 voyageurs par jour. La fréquentation de la ligne Le Mans-Alençon a augmenté de près de 10% en partie grâce aux relations plus nombreuses obtenues par le travail, pendant 4 ans de notre association.

Depuis plusieurs années nous incitons la population à se déplacer en TER. Vous pouvez également en parler autour de vous : plus la fréquentation de la ligne sera importante, plus nous aurons la possibilité d'obtenir de nouvelles relations.

Des fiches horaires sont à votre disposition en mairie et dans certains commerces dont Super U Ste Jamme. A l'accueil de ce magasin, des billets TER sont proposés à la vente.

Il existe toutes sortes de tarifs intéressants. N'hésitez pas à vous renseigner dans les gares et sur internet !

La ligne Caen-Le Mans-Tours est un axe important puisqu'elle dessert plusieurs régions, départements et de nombreuses communes. Dans le cadre de l'aménagement du territoire, il est nécessaire de la conserver.

Emprunter les transports en commun signifie davantage respecter la planète !

ass.usagers.ter.lemans.alencon@gmail.com

Agence Postale

L'Agence Postale Communale située Place Louis Rouzay, juste à côté de la Mairie, est en plein essor.

En effet, avec un flux moyen journalier en hausse, concrétisé par une augmentation du chiffre d'affaire de 12%.

Venez découvrir dans un intérieur modernisé, les nouveaux services que Sylvie Fauveau ou Sabrina Clément (qui la remplace pendant certaines périodes de vacances) peuvent vous proposer.

Votre agence est ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 11h45, heure de départ du courrier Lundi au samedi : 11h45.

L'agence postale vous propose de nombreux services :

- Vente de : Colissimo prêt à envoyer ordinaire, timbres, Chronopost, pièces de collection, lettres recommandées mobiles, cartes cadeaux,
- Contrat de réexpédition de courrier,
- Création de carte professionnelle,
- Dépôt et retrait d'argent.

Pour toutes informations complémentaires, contactez-nous au: **02 43 24 14 00**



Stérilisation des animaux

La stérilisation des chats, un acte responsable : la descendance d'un couple de chats peut s'élever à 12 680 individus en 5 ans.

Pour l'animal, elle le protège :

L'intervention est bénigne. De plus elle empêche :

- l'apparition de maladies (cancers...)
 - les fugues en période de chaleurs.
- Parfois les animaux ne retrouvent pas leur domicile.
- la limitation du marquage intempestif et des bagarres

Elle ne le rend pas malheureux. Ne

prêtons pas à nos compagnons des sentiments strictement humains.

La stérilisation ne fait pas grossir si l'on réduit les rations.

La stérilisation peut et doit être faite avant les premières chaleurs.

La stérilisation limite la misère animale. La reproduction excessive est l'une des plus grandes causes d'abandon, de mauvais traitements.

Pour la faune en général :

Les **13 millions de chats domestiques** en France mangent chaque année des millions d'oiseaux, de reptiles et de mammifères.

Les chats retournés à l'état sauvage se nourrissent uniquement de prédateurs et notamment d'oiseaux.

Pour le savoir vivre ensemble

Qui n'a pas réagi à :

- des souillures dans son jardin potager
- des bagarres de chats au milieu de la nuit
- des marquages dans ses arbustes...
- la vue d'un animal malade couvert de plaies.
- etc....

Il ne s'agit pas culpabiliser les propriétaires d'animaux de compagnie mais de les **responsabiliser.**

DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE



BOUTELLES EN VERRE

POTS ET BOCAUX EN VERRE



À RECYCLER

EMBALLAGES EN PLASTIQUE MÉTAL, PAPIER-CARTON



PAPIERS, EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON

BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

NOUVEAU



EMBALLAGES EN METAL



Élections

Conformément à la réforme votée en 2016, un **répertoire unique (REU) sera institué en 2019**.

Ce répertoire électoral unique géré par l'Insee permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. A compter de 2019, il sera attribué à chaque électeur un identifiant national unique et permanent (INE).

Et les maires se verront donc confier, en lieu et place des commissions administratives, supprimées, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs.

A partir du 10 janvier 2019, l'inscription et la modification sur la liste électorales sont facilitées.

Elles peuvent être faites en lignes sur :

www.service-public.fr

ou en mairie

Pièces à fournir :

- le formulaire CERFA 12669*02,
- un justificatif d'identité (valide),
- un justificatif de domicile récent. Le document à fournir dépend de votre situation.

Attention, élections européennes le dimanche 26 mai 2019. Vous avez jusqu'au 31 mars 2019 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Une nouvelle carte d'électeur vous sera envoyée avant le 15 mai 2019.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

CRISON Kenzo, né le 12 Septembre 2018

BAUDRY Julia, née le 9 Octobre 2018

HAMELIN Aelia, née le 1^{er} Novembre 2018

DARDENNES LIN-SU Pénélope, née le 14 Novembre 2018

RIGAULT DESPRES Victoire, née le 17 Décembre 2018

LEPROUST Roesse-Aénore, née le 21 Décembre 2018

Lucas FREMAUX, né le 18 janvier 2019

MARIAGE

GEORGES Frédéric & HARTMANN Marine,
le 29 septembre 2018

Tarifs de location des salles

SALLE POLYVALENTE (120 personnes - Salle : 130 m²)

SALLE du PONT D'ORNE (50 personnes - Salle : 56 m²)

À consulter sur notre site web :

www.mairiemontbizot.fr

Notre site web...

Associations, artisans, commerçants, envoyez-nous vos informations pour leur diffusion sur ce site

Pour rester au contact des informations de votre commune, rendez-vous sur :

www.mairiemontbizot.fr



Votre commune est desservie par les TIS, le réseau de transport régional en Sarthe.

Les autocars des lignes TIS sont accessibles à tous pour vos trajets :

Pour consulter les horaires, itinéraires, tarifs ou toute autre information, rendez-vous sur **www.lestis72.fr** ou appelez la centrale de mobilité au :

Tél. 02 43 39 90 72.

A retenir...

Informations mairie

• **Horaires d'ouverture :**

- Mardi, mercredi, jeudi et samedi de 8 h 45 à 11 h 45
- Vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 30
sauf période de vacances scolaires, fermé tous les après-midis)

• Téléphone : **02 43 27 60 44**

• Fax : **02 43 27 86 03**

• e-mail : **accueil@mairiemontbizot.fr**

Le **secrétariat de Mairie** peut vous aider dans vos démarches administratives (inscription sur listes électorales, carte grise, passeport, carte d'identité, déclaration de travaux, permis de construire...)

Agence Postale Communale

Place de la mairie : **02 43 14 24 00**

• Du mardi au samedi de 9 h 00 à 11 h 45

Les urgences

Les pompiers : **18** ou **112**

La gendarmerie : **17**

Le SAMU : **15**

Le centre anti-poison : **02 41 28 21 21**

Pharmacie : **0825 12 03 04**

Ce bulletin, préparé par la commission «Communication, Bulletin», est tiré à 800 ex. Directeur de la publication : Alain Besnier
Mise en page, impression : Cemjika Pao - Le Mans - (06 21 52 87 05 - cemjika.pao@orange.fr) - Imprimé sur papier recyclé ♻️